

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE, Maître Sandrine CLAVERIE, Notaire, associé d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un office notarial à BAGNERES DE BIGORRE (Hautes-Pyrénées), 5 Allée Tournefort,

CERTIFIE et ATTESTE que :

1) Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques TAUZIEDE Notaire à BAGNERES DE BIGORRE (65200) le 24 juin 1999

Monsieur COUGET Jean, Claude, retraité, veuf de Madame Claudine Lucette DUTREUIL, demeurant à HITTE (65190), 8 chemin du Caillavuris.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Né à TARBES (65000), le 30 octobre 1938.

De nationalité française.

Madame COUGET Véronique, Marie Hélène, Artiste peintre, épouse de Monsieur LHAUTE Jean, René, Albert, demeurant à BAGNERES DE BIGORRE (65200), 26 rue du Général Menvielle.

Née à PARIS (75020), le 10 avril 1964.

De nationalité Française.

Monsieur COUGET Cyril, Claude, Albert, René, vendeur électroménager, époux de Madame PERINO Julie, demeurant à ANDREST (65390) 12 rue Lamayoux

Né à MEAUX (77100), le 19 février 1979.

De nationalité Française.

Ont acquis l'immeuble sis à HITTE ci-après désigné dans les proportions suivantes :

* à concurrence d'une moitié en pleine propriété et d'une moitié en usufruit par Monsieur Jean-Claude COUGET

* à concurrence d'un quart en nue-propriété à Madame Véronique COUGET

* à concurrence d'un quart en nue-propriété à Monsieur Cyril COUGET

2) Aux termes d'un acte reçu par Maître Anthony VICIANA Notaire à BAGNERES DE BIGORRE (65200) le 6 avril 2012, Monsieur Jean COUGET susnommé a fait donation à titre de partage anticipé au profit de ses deux enfants, Madame Véronique COUGET et Monsieur Cyril COUGET.

Il a été attribué au profit de Madame Véronique COUGET notamment

Par soucis de discrétion, il ne sera donné aucun renseignement sur l'état des dossier par téléphone

Commune de HITTE (65190)

La moitié en nue-propriété pour y réunir l'usufruit au décès du donateur d'une maison d'habitation

Cadastré :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	252	8 chemin du Caillavuris	jardin sol	0	46	75

3) Aux termes d'un acte reçu par Maître Anthony VICIANA Notaire à BAGNERES DE BIGORRE (65200) le 6 avril 2012, contenant licitation, par Monsieur Cyril COUGET au profit de Madame Véronique COUGET, portant sur :

Commune de HITTE (65190)

Les droits des 4/20èmes en nue-propriété d'une maison d'habitation

Cadastré :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	252	8 chemin du Caillavuris	jardin sol	0	46	75

La présente cession à titre de licitation a été consentie et acceptée, pour les parts et portions licitées, moyennant le prix principal de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35.000€).

Payé comptant à concurrence de QUINZE MILLE EUROS (15.000€) par la comptabilité du notaire soussigné, au CEDANT qui le reconnaît et lui en consent quittance.

DONT QUITTANCE D'AUTANT

Quant au solde soit la somme de VINGT MILLE EUROS (20.000€) le CESSIONNAIRE s'oblige à le payer au CEDANT au plus tard le 5 juillet 2022 mensuellement et d'avance, au taux de 3,74%, au moyen de 120 mensualités d'un montant de 200,03€, dont la première échéance est le 5 août 2012 et la dernière échéance devant intervenir le 5 juillet 2022.

4) Aux termes d'un acte reçu par Maître Anthony VICIANA Notaire à BAGNERES DE BIGORRE (65200) le 6 avril 2012, contenant échange entre Monsieur Cyril COUGET et Madame Véronique COUGET,

Monsieur COUGET a cédé à titre d'échange à Madame Véronique COUGET qui a accepté les droits portant sur UN VINGTIEME en nue-propriété sur une maison d'habitation

Cadastré :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	252	8 chemin du Caillavuris	jardin sol	0	46	75



Au résultat de ces actes, Madame Véronique COUGET se trouve propriétaire de la nue-propriété de la maison sise à HITTE ci-dessus désignée, l'usufruit restant appartenir à Monsieur Jean COUGET.

EN FOI DE QUOI, la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT EN L'ETUDE
L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.
LE DEUX OCTOBRE.



